

✓ 12 QUESTIONS À VOUS POSER...



AVIS RELATIF AU RENOUVELLEMENT D'UNE POLICE d'assurance des entreprises

Il est important de communiquer avec votre représentant en assurance de dommages afin de lui faire part de tout changement pouvant entraîner des modifications à votre police d'assurance.

QUESTIONS

QUESTION 1

Avez-vous ajouté ou modifié les activités au sein de votre entreprise?

QUESTION 2

Avez-vous développé ou mis en marché de nouveaux produits?

QUESTION 3

Avez-vous fait l'acquisition de nouveaux équipements ou matériel (incluant du matériel informatique)?

QUESTION 4

Avez-vous fait ou planifiez-vous des rénovations à vos locaux ou bâtiments?

QUESTION 5

Avez-vous une augmentation ou diminution de vos revenus ou une modification de leur répartition?

QUESTION 6

Avez-vous de nouveaux employés?

QUESTION 7

Avez-vous une augmentation ou variation de la valeur des marchandises ?

QUESTION 8

Avez-vous fait l'acquisition ou l'implantation d'une nouvelle succursale/bâtisse/etc.?

QUESTION 9

Avez-vous fait installer un nouveau système d'alarme ou pris toute autre nouvelle mesure pour protéger vos biens ou bâtiments?

QUESTION 10

Avez-vous des nouveaux voisins ou êtes-vous au fait de nouvelles opérations de ceux-ci qui pourraient être considérées à risque, tels stations d'essence, bars, restaurants, locaux vacants, etc.?

QUESTION 11

Avez-vous obtenu une évaluation professionnelle de vos biens ou bâtiments?

QUESTION 12

Avez-vous de nouvelles opérations à l'extérieur de la province ou du pays?

Cette liste de questions n'est présentée qu'à titre d'exemple et non exhaustive. En cas de doute quant aux informations à transmettre à votre représentant en assurance de dommages, n'hésitez pas à communiquer avec lui.

Votre représentant en assurance de dommages est là pour vous conseiller!